

Vous recherchez un environnement de travail convivial, stable et sécuritaire?

Vous voulez travailler pour une grande ville de 57 297 citoyens et dans une équipe à dimension humaine? La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ

CHEF DE LA DIVISION ENVIRONNEMENT

AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 22-115

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le chef de la Division environnement planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités environnementales. Il veille, notamment, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de réglementation visant la conservation, la protection ainsi que l'amélioration des milieux urbain et naturel et s'occupe de la mise en valeur de ces milieux, et ce, en adéquation avec les objectifs municipaux de planification du développement du territoire et principalement des orientations découlant de l'adoption du premier plan de développement durable. Il sensibilise, informe et conseille les divers services municipaux, les partenaires du milieu et la population, des mesures à prendre afin que la municipalité développe des approches axées sur le développement durable du territoire. Il agit à titre d'expert-conseil auprès du comité consultatif en développement durable. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Division environnement.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Collabore à la détermination des objectifs stratégiques de la Ville, en élaborant et en recommandant des axes d'intervention, programmes, plans d'action, politiques et de réglementation en regard des enjeux et des défis environnementaux principalement en lien avec le plan de développement durable, le tout conformément aux lois et règlements en vigueur, puis voit à leur application en lien étroit avec le Ministère du Développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Gère le personnel sous son autorité, conformément aux politiques, orientations et procédures en vigueur à la Ville, et s'assure de l'application de la convention collective des employés sous sa responsabilité;
- Participe à la négociation et à la gestion de protocoles d'entente avec d'autres paliers de gouvernements, des partenaires du milieu, des groupes communautaires ou des entreprises privées, en vue de réaliser des projets de conservation et de protection de l'environnement, d'assainissement des milieux naturels ou de mise en valeur de ces milieux ;



- Assure l'application des règlements et lois de nature environnementale, notamment en matière de gestion des cours d'eau, qualité de l'air, sols contaminés, installations sanitaires, ouvrage de captage, nuisances, etc. ;
- Assure la mise en œuvre du plan de développement durable et de la Politique de l'arbre et oriente l'organisation vers de nouvelles préoccupations environnementales et des redditions de comptes s'y rattachant ;
- Initie des études, recherches et des analyses dans le but de dresser des inventaires, de fournir des statistiques et des indicateurs permettant de planifier et de développer des approches d'intervention ou des programmes dans les domaines de compétence de sa division ;
- Assure la coordination et le suivi au niveau des différents programmes en lien avec l'environnement et le développement durable pour lesquels des projets municipaux pourraient potentiellement bénéficier de subventions et/ou de reconnaissances particulières ;
- Organise, collabore et participe à la mise en place et à la réalisation de campagnes et d'événements de sensibilisation et d'information du public sur les sujets relatifs aux activités de promotion de l'environnement ;
- Renseigne les citoyens et autres intervenants sur les politiques, programmes, projets et la réglementation applicable en matière environnementale et assure le suivi des demandes ou plaintes provenant des citoyens ;
- Agit à titre d'aide technique pour les urgences environnementales pour les autres services municipaux ;
- Assure la supervision de certains éléments des contrats d'enlèvement, de transport et de disposition des matières résiduelles en collaboration étroite avec la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et veille à favoriser une amélioration constante de la performance en matière de gestion desdites matières résiduelles. Assure auprès des citoyens la mise en place des différents éléments identifiés aux contrats (distribution de bacs, procédures à suivre, etc.) ;
- Agit à titre de secrétaire du Comité consultatif en développement durable (CCDD), ce qui implique qu'il élabore l'ordre du jour des rencontres, prépare les dossiers à soumettre aux membres, participe aux réunions, rédige les procès-verbaux desdites rencontres et assure le suivi des recommandations entérinées par le Conseil. Il participe aussi aux différents comités techniques œuvrant dans le domaine ;
- Peut être appelé à participer à des inspections sur le territoire et à émettre des permis et certificats d'autorisation relatifs à son champ de compétence ;
- Prépare les prévisions budgétaires pour le fonctionnement de sa division ;
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences du poste

- Diplôme d'études de 1er cycle (Baccalauréat) relié au domaine de l'environnement ou des sciences de la nature.
- Un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinentes dans une fonction de gestion dans un service de l'environnement, de préférence acquise dans le domaine municipal.

Toute combinaison d'études et d'expérience équivalente pourra être considérée.

- Un certificat universitaire en administration constitue un atout.
- Connaissance pratique des logiciels Word et Excel.
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.
- Compétences recherchées : Analyse, synthèse et jugement, créativité, leadership et prise de décision, négociation, rôle-conseil, travail d'équipe et gestion de projets.
- Capacité à exercer un rôle de leader dans son domaine d'activité.
- Détenir un permis de conduite de classe 5.

Rémunération

Selon la politique de rémunération des cadres, l'échelle salariale associée à ce poste varie de **81 824 \$ à 96 263 \$** et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 10 novembre 2022 en mentionnant le numéro de concours 22-115**, par courriel ressources-humaines@st-hyacinthe.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.